

N° URB/2021/07**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	29 janvier 2021	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	29 janvier 2021	En exercice : 50 Présents : 40 Votants : 49

Séance du jeudi 4 février 2021

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 4 février deux mille vingt et un à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Evelyne TRESCARTES, M. Yannick VILLAIN, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS (arrivée à 19h35 sauf délibérations n° 1 à 4), M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, Mme Murielle LE ROY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Françoise DEPARDON, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS (sauf délibérations n° 7 à 9 car urgence téléphonique), M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, M. Yann LOISEAU, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS :

Mme Florence SYLVESTRE, procuration à M. Philippe PETIT
Mme Catherine DECUYPER, procuration à Mme Evelyne TRESCARTES
Mme Marie-Hélène GOUEDARD, procuration à M. Yannick VILLAIN
M. Cyril HAGHEBAERT, procuration à M. Claude SCIBOZ
M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY
Mme Frédérique COLAS, procuration à M. Nicolas SORET (arrivée à 19h35)
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY
M. Nicolas DEILLER, procuration à Mme Christine LEMOINE
Mme Olga LIGAULT, procuration à Guy BOURRAS
M. Guy GOUIN, procuration à M. Jean-Pierre BAUSSART
Mme Isabelle CLAUDET, suppléée par Yann LOISEAU
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND**Objet : Signature de la convention d'adhésion de Joigny au programme « Petites villes de demain »**

URB/2021/07

Conseil communautaire du
4 février 2021

Objet : Signature de la convention d'adhésion de Joigny au programme « Petites villes de demain »

Considérant le programme national de cohésion territoriale « Petites villes de demain » visant à donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation,

Considérant le courrier de Madame la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales du 11 décembre 2020, indiquant que la candidature de Joigny au programme était retenue,

Considérant que « Petites villes de demain » obéit à une logique déconcentrée et décentralisée ; il s'agit d'une démarche partenariale entre la commune, l'intercommunalité, l'Etat et d'autres partenaires volontaires,

Considérant que la première étape est la signature d'une convention d'adhésion entre, d'une part, la Ville de Joigny et la Communauté de Communes du Jovinien, et d'autre part, l'Etat,

Considérant que cette convention ouvre une seconde phase d'élaboration et d'engagement du projet de 18 mois maximum, devant aboutir à la signature d'une convention-cadre valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT),

Considérant que cette convention d'adhésion permet toutefois, dès sa signature, de mobiliser des financements,

Vu les trois piliers du dispositif : le soutien en ingénierie, l'accès à un réseau grâce au Club « Petites villes de demain », et le financement sur des mesures thématiques ciblées,

Vu le bureau communautaire et la conférence des maires du 25 janvier 2021,

Vu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention d'adhésion de Joigny au programme « Petites villes de demain » et tous les documents relatifs à ce dossier



Le Président

Nicolas SORET